

ASSEMBLEE GENERALE DU VENDREDI 13 JUIN 2014

RAPPORT MORAL ET D'ACTIVITE

Année 2013

Mesdames, Messieurs, Chers Amis.

Au nom du Conseil d'Administration de l'association « CONFIANCE Pierre Boulenger »,

J'ai l'honneur et le plaisir de vous présenter le rapport moral de l'année 2013 pour vous permettre de partager et d'apprécier ce qui a caractérisé notre action durant cette période.

La vie des pôles et des établissements

Pour ce qui concerne la vie des établissements, les Directeurs vous ont présenté de façon documentée les activités de leurs pôles respectifs et je ne vais donc pas reprendre leurs propos.

Je rappelle tout d'abord que les évènements majeurs de cette année 2013, dans la continuité des actions de l'année 2012 sont :

- La montée en charge progressive de l'activité des ateliers « Restauration » et « Repasserie » de l'ESAT « Le Chêne 1 » pour veiller à ce que chacun s'approprie l'outil de travail ainsi rénové dans les meilleures conditions.
- L'obtention de 3 places supplémentaires pour l'ESAT « Le Chêne » en Novembre 2013.
- Le développement de l'atelier Maraîchage de l'ESAT « Pierre Boulenger » confirmant ainsi, la pertinence de ce projet.
- La montée en charge progressive de l'activité du Foyer d'Hébergement « Les Patios » prenant, ainsi en compte, la nécessité des équilibres de la vie collective.
- Le retour à l'équilibre financier de l'IME SIPFP « Le Moulin » doté d'un nouvel agrément.
- La réflexion menée au foyer « CARNOT » concernant l'évolution des publics et les interrogations sur « L'après foyer » et le rôle des structures intermédiaires.

C'est très difficile de résumer en quelques lignes ce que je considère comme un véritable exploit d'avoir su faire de ces chantiers et réflexions un exemple d'engagement professionnel et humaniste, symbolique du haut niveau de conscience professionnelle et de sens des responsabilités qui caractérise l'implication de chacun, au quotidien, dans l'accomplissement de sa mission.

Il faut également rappeler que le travail accompli pour l'actualisation des projets d'établissement et l'évaluation interne finalisés en 2012 a permis d'initier les travaux relatifs à l'évaluation externe pour laquelle nous avons recours à un prestataire externe agréé par les autorités de tarification, avec un dépôt des conclusions programmé pour fin septembre 2014.

Il faut également citer les actions ponctuelles organisées pour compléter le travail institutionnel sur le plan éducatif :

L'IME « Le Moulin »

- Du 22 au 26 Juillet 2013 – séjour au « CENTER PARCS » de VERNEUILS/AVRE
- Première opération « portes ouvertes » en Avril 2013.

Le CAJ « La Cascade »

- Du 9 au 13 Septembre 2013 – Séjour autour du sport à FONTENAY S/EURE.

Le Foyer « Les Patios »

- Création d'un groupe de musique rythmique – « Le Groupe Djembé ».

Le SESSAD « La Courte Echelle »

- Du 28 au 30 Avril 2013 – hébergement en yourtes sur la base de loisirs de SAINT QUENTIN EN YVELINES.

Sur le plan social nous avons négocié en 2013, dans le cadre de la Négociation Annuelle Obligatoire (NAO), ces deux accords d'entreprise

- Mise en place d'un Compte Epargne Temps (CET).
- Gestion dérogatoire de la durée quotidienne du temps de travail pour faciliter les opérations de transferts au bénéfice des usagers.

Nous sommes toujours en attente de l'agrément du Ministère du travail pour ces deux accords ainsi que pour celui en faveur de l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes négocié en 2012.

La création d'un siège administratif financé

Le périmètre de l'association et les projets en perspective, conduisent à cette nécessité de mettre en place une ressource supplémentaire et de créer un siège. Il s'agit d'une véritable opportunité de pérennisation de la stratégie de l'association en matière de gouvernance, qui aujourd'hui repose pour l'essentiel sur des bénévoles.

A la demande des autorités de tarification, et suite à notre dossier déposé en novembre 2012, une mission conseil a été diligentée et confiée à un prestataire agréé par la Direction de l'Autonomie du Conseil Général et l'Agence Régionale de Santé Ile de France pour valider notre dossier en regard des exigences budgétaires consistant à rechercher le positionnement de cette création dans une logique de « budget constant » prenant en considération la mise en perspective de cet objectif dans le temps.

Les Activités Associatives

La Kermesse

Cet évènement annuel, connu de tous, aura lieu le dimanche 29 juin, sous l'impulsion d'une nouvelle équipe coordonnée par Monsieur Stéphane VERDON et le précieux concours de Denise et André BILLY, d'Alain PIROVANO, de Odile et Jean SECHEHAYE et de tous les bénévoles qui contribuent à sa réussite.

Une action, qui, chaque année, génère une ressource financière significative qui contribue au financement de projets éducatifs que nous ne pourrions pas faire financer par les tutelles.

Nous les remercions vivement pour cet engagement porteur de générosité et de fidélité à nos valeurs associatives qui démontre, s'il en était besoin, que notre association ne limite pas son action à la vocation gestionnaire qui lui est dévolue par les pouvoirs publics.

La Commission famille

La Commission famille, sous l'impulsion de son Président, Monsieur Vahiny RATINARIVVELO, continue depuis sa première réunion du 30 juin 2011 d'œuvrer pour répondre aux attentes des familles.

La « commission famille » est une instance de réflexion, en direction des familles et de l'entourage des personnes handicapées, traitant tous les sujets pouvant améliorer le quotidien de la famille et des personnes accueillies.

Elle élabore des plans d'action issus de ces réflexions qui sont ensuite approuvés par le Bureau du Conseil d'Administration de l'Association et permet ainsi à celui-ci de renforcer le lien avec les familles, ce qui est essentiel pour assurer un accompagnement adapté des personnes que nous accueillons en liaison avec les équipes professionnelles.

Parmi ses initiatives, il faut noter la réunion du 15 novembre au cours de laquelle, la stratégie de la commission, les problématiques de places dans les ESAT et la synergie des actions menées par l'ADAPEI des Yvelines ont été traitées.

A noter, à ce titre, la réunion de l'ADAPEI du 16 Novembre sur le thème :

« La Gestion et transmission du patrimoine, les différents outils patrimoniaux des parents d'enfants handicapés »

La Commission communication

Vous avez pu apprécier la qualité du bulletin « Entre nous » qui a su, dans sa nouvelle ligne éditoriale, privilégier une information centrée sur la vie des établissements permettant ainsi, au plus grand nombre, de prendre conscience de l'importance du travail éducatif réalisé par les équipes professionnelles.

C'est également le travail d'actualisation du site internet rénové avec le concours professionnel de Monsieur Gérald COURTOIS connu de tous pour la fidélité de son soutien à notre Association.

Il faut également citer l'ensemble des interventions de cette commission présidée par Monsieur Régis BARTOUILH de TAILLAC assisté de Christiane LOZES pour veiller à la qualité de notre communication et à la cohérence de notre image à travers les différents supports que nous utilisons.

Les projets

Au terme de cette année 2013, nous avons réfléchi au positionnement stratégique de notre association et de son développement dans un monde Médico-social concurrentiel et évolutif. Dans un contexte économique difficile, face à des besoins en croissance et des situations qui se complexifient, les mesures d'accompagnement que nous devons prendre en considération pour développer nos prestations impliquent de notre part vigilance, réactivité et une volonté affirmée d'entreprendre au service de la personne en situation de handicap mental.

Dans cette logique nous répondrons à tous les appels à projet concernant le Médico-social sur le territoire Sud-Yvelines et notamment ceux concernant le plan autisme, sans nous interdire de nous positionner sur des projets en dehors de ce territoire et je pense à la création d'un FAM (Foyer d'Accueil Médicalisé) au niveau du département.

Notre stratégie de développement est de travailler sur un périmètre tel que nous soyons les plus exhaustifs possibles en regard des attentes de celles et ceux qui comptent sur nous pour construire leur parcours de vie et ceci de la plus petite enfance jusqu'à l'ultime étape du vieillissement, afin d'éviter les ruptures de parcours.

Nous devons également prendre en compte l'évolution des profils des personnes que nous accueillons. Ce qui implique, de notre part, de nous adapter pour imaginer d'autres stratégies d'accueil reposant sur des champs de compétence ouverts à d'autres problématiques et je pense aux troubles psychiques associés.

C'est ainsi que nous avons développé des partenariats pour concrétiser notre volonté de travailler en réseau et je cite, à ce titre, la convention signée avec RPSM 78 (Réseau pour la promotion santé mentale 78) et le travail mené en collaboration avec l'œuvre FALRET pour notre projet de création d'un SAMSAH.

Ces initiatives se situent dans la continuité du travail mené au quotidien par les différents établissements de l'Association avec les partenaires concernés.

Sur un plan concret, cela signifie, que nous allons procéder en 2014 à un travail d'actualisation de notre projet associatif pour intégrer ces orientations et c'est ainsi que nous travaillons à la finalisation d'un certain nombre de projets et de réflexions tels :

- Le plan autisme Confiance Pierre Boulenger,
- La mise en place de prestations ESAT, hors murs et la diversification des prestations,

La stratégie du pôle éducatif concernant l'IME et le SESSAD du futur : Quelles complémentarités entre eux et le monde scolaire.

- L'évolution des publics dans les foyers et la nécessité de structures intermédiaires,
- L'accueil de jour et l'évolution des besoins et des attentes des familles,
- Le handicap mental, les troubles psychiques : Quelles synergies, quelles complémentarités, pour une meilleure efficacité dans l'utilisation de nos compétences et de nos ressources,

Voilà notre challenge, voilà nos atouts, voilà notre stratégie et maintenant nos projets qui se structurent autour de deux étapes :

1) La première consiste à construire des locaux nous permettant de réunir sur un seul site certains de nos établissements, et je cite :

- **Pour le Pôle « Educatif » :**
(L'autorité de tarification est l'Agence Régionale de Santé de la Région Paris Ile de France)
 - o l'IME « Le Castel » à Gazeran
 - o Le SESSAD « La Courte Echelle » à la Louvière à Rambouillet
- **Pour le Pôle « Services à la personne » :**
(L'autorité de tarification est la Direction de l'Autonomie du Conseil Régional)
 - o Le CAJ « La Cascade » au Bel Air
 - o Le SAVS « Confiance » près de la Gare de Rambouillet

Un regroupement qui trouve sa pertinence en regard des normes en vigueur et notamment en ce qui concerne l'accessibilité, la sécurité, le

confort pour les usagers et les conditions de travail pour les salariés outre les possibilités de bénéficier des effets de mutualisations induits.

Le site que nous avons retenu et qui nous est réservé s'inscrit dans une logique de projet global pour l'ensemble des établissements cités d'une part et de réserve foncière disponible pour héberger des extensions et créations.

Ce projet implique bien évidemment la mise en vente du « Castel » à Gazeran qui constituerait ainsi une ressource financière significative, alors que pour les autres sites, nous sommes locataires.

La réalisation de cette étape est, bien évidemment, soumise à autorisation de transfert par les autorités de tarification. A ce jour, nous avons reçu l'accord de principe de la Direction de l'Autonomie du Conseil Général et nous sommes en attente de l'accord de l'Agence Régionale de Santé de Paris, Ile de France.

2) La seconde étape est envisagée dans le cadre de notre stratégie de développement qui doit nous conduire à répondre à tout appel à projet concernant le secteur Medico-Social sur le territoire « Sud Yvelines », tel que défini par les autorités de tarification.

Les projets en perspective pour lesquels nous avons mené des réflexions concrètes sont, soit en création ou en extension :

- Création de places en SESSAD par extension, soit en déficience mentale soit dans le cadre du plan autisme.
- Création de places en IME, par extension, également dans le cadre du Plan Autisme,
- Création de places SAMSAH,
- Création de places, par extension, en SAVS,
- Création de places, par extension, en CAJ,
- Mise en place de prestations hors murs dans les ESAT,

Ce qui précède met en évidence la volonté d'entreprendre de notre association à travers une stratégie de développement qui vise à :

- Proposer un périmètre de prestations le plus exhaustif possible afin d'éviter les ruptures de parcours,
- Diversifier nos champs de compétences en regard de l'évolution des besoins et des exigences de notre environnement,

- Donner plus d'efficacité à nos structures et à notre organisation dans leurs modes de fonctionnement,
- Travailler en réseau et développer les partenariats,

Dans cet état d'esprit, notre association doit être une force de proposition porteuse de projets innovants pour, non seulement, se mettre en situation de répondre aux appels à projets mais anticiper et mettre en perspective les réponses aux attentes des pouvoirs publics et des familles.

Et pour conclure, je rappelle que l'année 2014 sera l'année du cinquantenaire de l'Association.

Nous envisageons d'en faire un événement marquant symbolisant ainsi le nécessaire travail de mémoire à faire à ce titre pour prendre la juste mesure de tout ce qui a été réalisé pour faire que notre Association soit ce qu'elle est aujourd'hui. L'ouvrage réalisé par Monsieur Alain PIROVANO retraçant l'histoire de CONFIANCE est en cours d'actualisation et il sera accompagné de celui concernant l'histoire de l'Institut Pierre Boulenger que Madame Rachel BOULENGER-DUMAS, Présidente Adjointe de l'Association, va réaliser.

Cette célébration aura lieu le Samedi 27 Septembre 2014 et un groupe de travail coordonné par Madame Danièle DEPAUX a été constitué pour organiser cet événement que nous souhaitons placer dans le cadre des manifestations festives de la ville de Rambouillet.

Et enfin, je tiens à remercier très chaleureusement les salariés et les bénévoles de notre association pour leur engagement humaniste, leur professionnalisme et leur sens de l'intérêt général pour tout ce qu'ils nous ont apporté au cours de cette année 2013.

Nous devons également témoigner notre reconnaissance à tous nos partenaires, financeurs et généreux donateurs, qui, par la fidélité de leur soutien contribuent à la réussite de nos projets.

Merci à toutes et à tous en mon nom, celui du Conseil d'Administration, et de celles et de ceux que nous accueillons et qui comptent sur nous pour changer le regard de la société sur le handicap et rendre le monde plus solidaire.

Jean HUET
Président.